

Retrouvez plein d'autres informations et modèles à télécharger gratuitement pour bien gérer une garde d'enfants (parents employeurs et salariés) sur : <http://www.lerepertoiredegaspard.com>

MODELE DE BULLETIN DE PAIE (MISE A JOUR : JUILLET 2009)

BULLETIN DE PAIE			du		au	
NOM	Prénom	N° de Sécurité sociale				
Adresse						

Convention collective nationale des salariés du particulier employeur			
Emploi	Employée familiale auprès d'enfants	Niveau	

Date d'embauche _____ Ancienneté _____

Base : 48 heures de travail effectif par semaine

de 0 à 40 heures/sem
de 40 à 48 heures par semaine
Au-delà de 48 heures

SALAIRE BRUT (ancienneté comprise)					
Travail effectif	174,0	heures	à	8,82 € /heure	1 534,68 €
Heures supplémentaires à 50%		heures	à	13,23 € /heure	0,00 €
Divers		heures	à	/heure	0,00 €
SALAIRE BRUT					1 916,88 €

RETENUES DEDUCTIBLES					
		Base			
CSG Déductible	Forfait (1)	Salaire Réel	Taux	Montant	
Sécurité sociale (maladie, veuvage, vieillesse)	Forfait (1)	Salaire brut	7,50%	143,77 €	
Retraite complémentaire Ircem/AGFF (*)	Forfait (1)	Salaire brut	4,55%	87,22 €	
Prévoyance Ircem	Forfait (1)	Salaire brut	0,70%	13,42 €	
Total des retenues à déduire du salaire brut			20,25%	385,24 €	
SALAIRE IMPOSABLE					1 531,64 €

CSG & CRDS					
		Base			
CSG sur heures normales	Forfait (1)	Salaire Réel	Taux	Montant	
CSG sur heures supplémentaires	Forfait (1)	Salaire brut	2,40%	35,73 €	
CRDS sur heures normales	Forfait (1)	Salaire brut	0,50%	7,44 €	
CRDS sur heures supplémentaires	Forfait (1)	Salaire brut	0,50%	1,85 €	
Total des retenues non déductibles				53,92 €	

= **Salaire à déclarer à PAJEMPLOI**

SALAIRE NET AVANT REDUCTION		1 477,72 €
Réduction des cotisations salariales sur heures supplémentaires		82,18 €
SALAIRE NET		1 559,90 €

A déduire s'il y a lieu					
Acomptes					
Repas pris sur place	21		4,50 €		94,50 €

A ajouter s'il y a lieu					
Indemnités diverses	Prime de transport	50%	carte orange x zones	à	0,00 €
MONTANT NET A PAYER					1 465,40 €

= **Salaire à verser à votre salariée**
A noter que ce salaire inclut déjà la réduction des cotisations salariales sur les heures supplémentaires. Vous n'aurez donc pas à reverser ce montant à votre salariée, comme l'indiquera votre relevé PAJEMPLOI (ainsi que celui de votre salariée).

SALAIRE NET IMPOSABLE		1 220,87 €
------------------------------	--	-------------------

EMPLOYEUR		
NOM	Prénom	Adresse
Cotisations sociales versées à l'Urssaf de :		No Urssaf

DIF : Nombre de jours de formation acquis (base = 20h/an pour un temps plein)

CP en cours	0	(base = 2,5 jours/mois)	Solde CP en cours	0
CP à prendre pris	0		Solde CP à prendre	0
CP pris par anticipation	0			

COTISATIONS PATRONALES					
		Base		Taux	Montant
Sécurité sociale	Forfait (1)	Salaire Réel			
Contribution solidarité autonomie	Forfait (1)	Salaire brut	30,20%		578,90 €
Retraite complémentaire Ircem/AGFF (*), prévoyance	Forfait (1)	Salaire brut	0,30%		5,75 €
Assedic	Forfait (1)	Salaire brut	5,76%		110,41 €
			4,00%		76,68 €